

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE KATCHENE SAHA DE
TIORONARADOUGOU » en abrégé « C.P.K.S.T »

Siège Korhogo dans le village de Nissonkaha , Lot
375-377, Ilot 58

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE KATCHENE SAHA
DE TIORONARADOUGOU » en abrégé « C.P.K.S.T »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE:
Formation ; Administration d'établissement
scolaire ; Vente de matériels et équipements éducatifs ;
vente de produits vivriers, Construction et réhabilitation
d'établissements scolaires ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Korhogo dans le village de Nissonkaha , Lot
375-377, Ilot 58

Dirigeant(s) M TOURE YOUSOUF (GÉRANT), M BAMBA
ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02003 du 11/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23071/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

